LE BAPTÊME,
SACREMENT DE L'ALLIANCE

Le principe d'une lecture globale de l'Ecriture nous conduit à considérer le baptême et son rôle dans la vie de l'Eglise et des croyants, dans le contexte général des relations de Dieu avec son peuple.

Le baptême, comme la circoncision, parle de mort à soi-même et de nouvelle naissance. Il n'opère pas lui-même cette expérience spirituelle ; il en est le signe.

Sa signification, cependant, va au-delà de cette dimension individuelle : le baptême annonce aussi l'entrée dans l'alliance, l'appartenance à l'Eglise, au peuple de la promesse.

C'est pour cette raison qu'il s'applique aux adultes convertis, ayant confessé personnellement la foi, comme à leurs enfants.

La pratique du baptême d'eau dans l'Eglise correspond à un commandement du Christ donné au moment de l'envoi de ses disciples en mission dans le monde :

« *Allez, faites de toutes les nations des disciples, baptisez-les au Nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit.* » Mt 28.19-20

1. L'alliance de grâce, cadre du baptême

Toutes les Eglises chrétiennes connaissent et pratiquent le baptême, mais il n'y a pas unanimité quant au sens que l'on donne à ce geste. Pour certains, le baptême fait partie des actes de Dieu qui ôtent le péché originel (position catholique romaine), tandis que pour d'autres il est un geste d'obéissance de l'homme qui témoigne ainsi de sa foi personnelle (point de vue enseigné dans les Eglises évangéliques de professants). Or ni l'une, ni l'autre de ces positions ne correspond à la pensée des Eglises Réformées.

Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exerguTexte exergue Texte exergue

L'approche spécifique aux Eglises de la Réforme s'éclaire lorsqu'on se souvient que la Bible, avec ses différentes parties, constitue un tout : le Nouveau Testament éclaire l'Ancien, *mais il est également éclairé par lui* ! Ainsi toute affirmation au sujet du baptême ne peut faire l'économie d'une réflexion biblique globale. Un élément apparaît alors déterminant : *la permanence de l'alliance de grâce*.

Dans la Bible, toutes les relations entre l'homme et Dieu s'insèrent dans un cadre précis, celui de l'alliance, alliance qui comporte une contrepartie tangible. On le voit, par exemple, dans la Genèse, lorsque Dieu décide

de sauver Noé et sa famille1 et lorsqu'après le déluge il s'engage à ne plus détruire la terre.[2] Parmi les différentes alliances que Dieu établit tout au long de l'histoire biblique, il en est une qui prend une importance primordiale, c'est celle établie avec Abraham et sa descendance : « *Je maintiendrai mon alliance avec toi, puis, après toi, avec tes descendants, de génération et génération, pour toujours : ainsi je serai ton Dieu et celui de tes descendants après toi* » (Ge 17.7). Cette alliance est qualifiée de perpétuelle et comporte des promesses de bénédiction qui ne se réaliseront qu'avec la venue de Jésus-Christ.[3] Le Nouveau Testament valide complètement la continuité de cette alliance, en la distinguant bien de l'alliance du Sinaï qui n'était qu'une disposition provisoire dans ses formes.[4]

Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue

Cette alliance, appelée généralement « alliance de grâce » est conclue avec un peuple particulier, un peuple appelé à vivre en relation étroite avec Dieu, une relation de foi[5]. Il ne s'agit pas encore de l'élection au salut[6],

1 Ge 6.8 et 18 ; dans le chapitre 9, le mot alliance figure 7 fois !

2 Ge 9.12-17

3 Ga 3.13-14

4 Ga 3 17-18, Hé 8.7-13

5 Ro 4.3, 4.11-12, Ga 3.6-7

6 Le salut est le fruit de l'élection divine, et Dieu seul en a une connaissance certaine (2 Tm 2.19). Cf. la fiche 5. L'alliance de grâce est le premier lieu où se réalisent l'appel et les promesses de Dieu dans ce monde. Elle est en quelque sorte le « tremplin de l'élection ». Cependant, on ne peut pas

dont le nom des bénéficiaires est inscrit dans le ciel[1], mais il s'agit déjà d'une préparation en vue du salut éternel. Ainsi, celui qui appartient à ce peuple, appartient à Dieu d'une manière particulière, il est déjà mis à part[3].

Or, cette appartenance est signifiée depuis les origines par la circoncision - une marque distinctive donnée à Abraham.[2] Ce signe avait d'emblée une double fonction :

- il indiquait matériellement (et juri diquement) le lien avec la communauté d'Israël. La circoncision, dans un sens, faisait l'Israélite ;
- et il avait également une signification symbolique, annoncée dans le Deutéronome et que Jérémie avait bien comprise : la circoncision est l'annonce d'une mort, d'une mort à soi-même et à son être pécheur, afin d'être pleinement à Dieu[3].

Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exerguTexte exergue Texte exergue

C'est précisément cette double fonction qui est reprise dans le Nouveau Testament lorsqu'il est question du baptême. C'est la raison pour laquelle Paul compare l'œuvre de Christ (qui nous entraîne dans sa mort) à une circoncision :

confondre l'alliance et l'élection au salut : certains de ceux qui sont nés dans l'alliance n'y demeureront pas, en raison de leur incrédulité. D'autres, qui n'appartiennent pas à l'alliance, y seront introduits par l'appel de Dieu qui aura suscité la foi.

1 Luc 10.20
2 Ge 17.9-14
3 Dt 10.16, 30.6, Jé 4.4, 9.25

« *Dans l'union avec lui* (le Christ), *vous avez été circoncis, non pas de la circoncision faite par les hommes, mais de la circoncision qui vient du Christ et qui consiste à être délivré du pouvoir du corps pécheur. En effet, quand vous avez été baptisés, vous avez été enterrés avec le Christ...* » (Col 2.11-12)

Puisque le Christ a accompli une fois pour toutes les gestes de notre délivrance (sa mort et sa résurrection), c'est désormais en lui, dans la foi au Christ, que s'accomplit ce qui est signifié par la circoncision, et le baptême. Et comme la circoncision autrefois, le baptême est l'acte par lequel est manifesté notre statut de chrétien, de membre du peuple de Dieu, avec les privilèges et les responsabilités que cela comporte.

Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue

2. Le baptême et la foi

Abraham a été circoncis *parce qu'il a cru* ; Isaac a été circoncis, en tant qu'enfant de l'alliance *parce que son Père a cru*, *et en vue de sa propre foi*. Dans toute l'Ecriture, l'Alliance et la promesse de Dieu sont *pour ceux qui croient* comme aussi *pour leurs enfants*. L'apôtre Pierre le dit clairement :

Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exerguTexte exergue Texte exergue

« La promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » (Ac 2.39)

Si tous les chrétiens s'accordent pour affirmer le lien entre le baptême et la grâce d'une union spirituelle avec Jésus-Christ[1], la théologie réformée précise que le baptême n'est pas que le signe de la grâce reçue *par la foi* : il est avant tout le signe de la grâce promise et accordée, *en vue de la foi*, au sein de l'alliance. Cette conception s'applique donc aussi bien aux baptêmes d'adultes découvrant la foi chrétienne qu'à celui des enfants nés dans l'alliance.

Ces derniers ont le privilège de découvrir la foi au sein du peuple de Dieu, d'en goûter les fruits dès leur plus jeune âge. De plus, leur baptême va les mettre face à leurs

1 Ro 6.3-9

responsabilités : ils auront à se positionner à l'égard des promesses qui leurs ont été faites. Un temps plus ou moins long s'écoulera donc entre le moment du baptême (signe d'appartenance) et la participation à la cène (signe d'appropriation).

« *Puisque nous avons de telles promesses, bien-aimés, purifions-nous de toute souillure de la chair* et de l'esprit, en développant jusqu'à son terme la sainteté dans la crainte de Dieu.* » (2 Co 7.1)

Ainsi, quand un très jeune enfant né de parents chrétiens reçoit le baptême, cela signifie que, pour cet enfant, la conversion du cœur et la foi sont attendues, mais d'une manière toute particulière puisque Dieu l'a placé dès sa naissance au sein de son peuple. Par ailleurs, le baptême d'un enfant ne le fait pas entrer dans l'alliance de grâce ; il est le signe qu'il est *déjà* dans cette alliance en raison de la foi de ses parents.

En définitive, que le baptême soit administré à un croyant adulte sur profession de sa foi, ou à un enfant né dans un foyer chrétien, ce signe rappelle que l'initiative appartient toujours à Dieu, celui qui donne la foi.[1]

Il arrive cependant, et chacun le sait, qu'un baptisé ne persévère pas dans la foi[2]. La

1 Ac 14.27, Ep 2.8, Hé 12.2

2 Des exemples existent déjà dans le Nouveau Testament. Celui de Simon le magicien (Ac 8.9-23) est incontestable.

question se pose du statut de ces personnes *par rapport à l'alliance*.

Une image biblique peut nous aider dans notre réflexion à ce sujet, c'est celle du cep et des sarments (Jean 15.5-6). L'alliance nous unit à Christ pour que, par la foi, nous portions du fruit. La foi maintient la branche vivante et productive. Pour une raison qui nous échappe bien souvent, il arrive qu'une branche sèche et dépérisse. Un jour elle disparaîtra, tombant d'elle-même ou retranchée par le vigneron. En attendant, son statut devient étrange : dans un sens, elle fait toujours partie de la vigne, mais inversement elle n'en fait déjà plus partie puisque la vie qui est dans le cep ne l'atteint plus. Ainsi en est-il de ces baptisés qui n'ont pas ou plus la foi et qui ont peu à peu disparu de la vie de l'Eglise. Ils se sont engagés dans un processus - conscient ou inconscient, passager ou définitif - de rupture d'alliance.

Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exerguTexte exergue Texte exergue

Remarque :

- On estime souvent que le baptême des nourrissons est le principal pourvoyeur de branches mortes dans l'Eglise ! Ceci n'est vrai que lorsque le baptême est accordé hors des cadres disciplinaires normaux. Mais si le baptême est donné à un véritable enfant de l'alliance, il n'y aura pas plus de défection que

Le passage d'Hébreux 6.4-8 traite de cette question sous la forme d'un avertissement solennel.

lorsqu'il s'est agit d'un baptême d'adolescent ou de jeune adulte.



- L'insistance sur le caractère essentiel de la foi pour le salut peut conduire à ne voir dans le baptême qu'un acte de témoignage de celui qui croit. Dans cette optique on entend parfois des croyants parler de leur baptême sous une forme active : « je me suis baptisé » ! En réalité on *reçoit* le baptême, on *est* baptisé, quand bien même on aurait fait une démarche volontaire pour le recevoir.

FICHE N° 8

3. Baptême d'eau et baptême de l'Esprit

« Je vous baptise dans l'eau,… mais lui (Jésus) vous baptisera d'Esprit Saint et de feu. » Mt 3.11

Le mot *baptême* employé dans le Nouveau Testament peut désigner le baptême d'eau - rite extérieur -, comme le baptême de l'Esprit - expérience intérieure. L'essentiel est bien sûr *le baptême de l'Esprit* qui forme, avec la nouvelle naissance, une seule et même expérience, opérée par Dieu et reçue par la foi. Par ce baptême spirituel, le chrétien est uni à Christ, dans sa mort et sa résurrection, et devient un membre vivant de son corps.

Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exerguTexte exergue Texte exergue

« *Nous tous, les Juifs ou les non-Juifs, les esclaves ou les hommes libres, nous avons été baptisés pour former un seul corps par le même Esprit Saint et nous avons eu à boire de ce seul Esprit.* » (1 Co 12.13 en BFC)

Ce que réalise l'Esprit dans l'homme intérieur est exactement ce que le baptême d'eau annonce et confère à titre de promesse ! Ainsi, les auteurs du Nouveau Testament se servent souvent du langage du baptême pour parler des réalités spirituelles. Lorsque

nous lisons, par exemple : « si un homme ne naît *d'eau* et d'Esprit, il ne peut entrer dans le Royaume de Dieu » (Jn 3.5), ou bien : « il nous a sauvés... par le bain de la régénération et le renouveau du Saint-Esprit » (Ti 3.5), il faut voir que c'est bien de l'action de Dieu qu'il s'agit, et non d'une réalité que le baptême, en lui-même, effectuerait. L'œuvre de Dieu est représentée de façon visible, par le baptême d'eau, c'est pourquoi dans le Nouveau Testament, cette œuvre est parfois décrite à l'aide du langage baptismal. Cette association entre baptême d'eau et grâce de Dieu permet d'éclairer bon nombre de passages bibliques.



Recherche d'immédiateté (ou de synchronisme) L'histoire du christianisme ancien nous apprend que très tôt les croyants ont imaginé que l'acte du baptême accomplissait la régénération ou bien effaçait tous les péchés commis auparavant. On avait donc tendance à soumettre les réalités spirituelles à l'acte ecclésial du baptême.

Aujourd'hui, à l'inverse, on observe souvent le désir de faire coïncider l'acte du baptême avec des événements forts de la vie chrétienne dans lesquels on discerne une conversion ou une nouvelle naissance.

Dans les deux cas on cherche à *rassembler dans un même temps le signe et ce qu'il signifie*. Cette recherche a entraîné les premiers chrétiens dans de graves erreurs doctrinales, et risque aujourd'hui de soumettre la pratique du baptême aux aléas, flux et reflux, de la

vie spirituelle d'un individu. La théologie réformée, en rattachant le baptême aux *promesses* dispensées dans l'alliance de grâce, permet de se dégager de cette obsession.

4. En quoi le baptême est-il utile ?

Le baptême ne confère pas le salut. Sur ce point les Eglises protestantes sont quasi-unanimes. Par ailleurs, et cela a déjà été dit à propos des enfants, si le baptême marque l'entrée dans l'alliance, cela ne signifie pas qu'il en est la porte. Le baptême *n'effectue pas par lui-même* cette entrée. Pour un adulte élevé hors de l'Eglise, c'est la démarche de foi en réponse à l'appel de Dieu qui permet de reconnaître en lui un enfant de l'alliance. Pour un enfant né dans un foyer chrétien – en raison de la promesse de Dieu - c'est la foi de ses parents (ou de son père, ou de sa mère) qui le met d'emblée au cœur de l'assemblée des « saints[1].

Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue
Texte exergue

Une question se pose alors : à quoi sert donc le baptême ? Le fait qu'il soit ordonné par Dieu nous conduit tout naturellement à penser qu'il a bel et bien un rôle dans le processus du salut. On peut donc discerner sa fonction sous trois angles complémentaires :

1. C'est *une parole en actes* qui nous rejoint personnellement. Le baptême, comme les autres signes que Dieu a donnés, ne dit pas autre chose que ce que l'on peut trouver dans les Ecritures, mais il le dit d'une manière visible,

1 1 Co 7.14

sensible et personnalisée. Contrairement à la parole qui s'adresse à tous, de façon générale, au moment où je suis baptisé, toutes les promesses de grâce contenues dans l'alliance me sont adressées *à moi* spécifiquement. Ce jour là, et durant tous les jours de ma vie, je saurai que le Fils « *m*'a aimé et a donné sa vie *pour moi* » (Ga 2.20).

2. C'est *un marqueur* qui s'inscrit dans notre histoire. L'acte du baptême, une fois accompli, ne peut plus s'effacer.[1] Quelles que soient les difficultés de ma vie, les temps de sécheresse spirituelle, lorsque même je m'interrogerais au sujet de ma conversion, une chose demeurera certaine : j'ai été baptisé, Dieu m'a marqué de sa promesse ! J'ai été reconnu, dans l'Eglise de Jésus-Christ, comme un enfant de l'alliance. Et si j'ai été infidèle, je sais que lui, demeure fidèle à son alliance. Par ailleurs, ceux qui ont une responsabilité pastorale dans l'Eglise pourront exercer leur ministère d'aide et de soutien spirituel sur la base de ce baptême.

3. Il participe à la nécessaire *visibilité de l'Eglise*. Il est naturel et nécessaire que l'accueil d'une personne au sein du peuple de Dieu soit rendu visible par un acte symbolique. Comme la circoncision faisait (juridiquement) l'Israélite, le baptême fait (juridiquement) le chrétien. Ainsi l'Eglise n'est pas une simple communauté de l'instant, aussi fluctuante que nos assistances au culte, ou, pire encore, une assemblée à géométrie variable dont

1 Comme l'imposition des mains reçue par Timothée (2 Tm 1.6)

la largeur est dépendante du jugement subjectif de quelques leaders. L'Eglise est faite de tous ceux qui ont reçu le baptême, quand bien même cette formulation demande à être nuancée pour tenir compte des baptisés qui aujourd'hui n'ont pas, ou plus, la foi.

Quoi qu'il en soit des différentes vertus du baptême, on ne doit jamais oublier que celles-ci prennent leur efficacité pour le salut dans un contexte de foi et à l'intérieur d'une démarche personnelle de foi[1].

« Nous recevons seulement de ce sacrement, comme des autres, ce que nous recevons par la foi. Si celle-ci manque, notre baptême témoignera de notre ingratitude et nous serons accusés devant Dieu d'avoir douté de la promesse qui y était donnée. Mais, dans la mesure où le baptême est un signe et un sceau de notre confession, nous devons attester par lui que notre confiance se trouve dans la miséricorde de Dieu, que notre pureté dépend de la rémission de nos péchés obtenue par Jésus-Christ et que nous entrons dans l'Eglise de Dieu afin de vivre, de tout cœur, dans une unité de foi et d'amour avec tous les croyants. » J. Calvin [2]

1 Mc 16.16
2 Institution Chrétienne, Livre IV, chapitre 15, § 15

5. Une pratique disciplinée

1. Qui doit être baptisé ?

L'Eglise doit avoir des critères clairs pour exercer une bonne évaluation des diverses demandes de baptême qui lui sont adressées. Accepter, ou refuser sans fermer la porte, tenir compte d'un cheminement en cours sans nécessairement acquiescer, nécessite du discernement et de l'amour.

Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exerguTexte exergue Texte exergue

Dans la conception réformée attachée à la théologie de l'alliance, les destinataires du baptême sont « *les fidèles et les enfants des fidèles* ».[1] Quand une personne adulte demande le baptême pour elle-même (ou un des deux parents au moins dans le cas d'un baptême d'enfant), trois critères devraient permettre d'exercer une juste discipline sans avoir à juger les sentiments cachés du cœur :

- une adhésion à la Confession de foi de l'Eglise ;
- une vie extérieure en conformité avec les principes évangéliques ;
- une participation régulière à la vie de

1 Il est regrettable que le baptême ait été administré à des enfants dont aucun des deux parents ne répondait à ces critères, car cela a dévalué aux yeux de beaucoup l'enseignement et les pratiques des Eglises, à tel point que de nombreux parents chrétiens se sont abstenus de faire baptiser leurs enfants.

l'Eglise.[1]

La cohérence dans la discipline des sacrements permet de poser le principe suivant : les parents qui demandent pour leur enfant le baptême, premier signe de l'alliance, sont ceux qui participent régulièrement à la cène, deuxième signe de l'alliance.[2]

Chaque préparation nécessite une réelle approche pastorale afin que les cheminements personnels et les principes théologiques s'harmonisent au mieux.[3]

En règle générale, les Eglises Réformées Evangéliques reconnaissent le baptême pratiqué par les autres Eglises et ne pratiquent pas de re-baptême.

1 Pour être membre d'une église réformée évangélique, il est demandé, « *en réponse à l'appel de Dieu, croire en Jésus-Christ, divin Chef de l'Eglise, mort et ressuscité pour nous ; et vouloir, avec l'aide du Saint-Esprit, grandir et se fortifier dans la crainte du Seigneur, et vivre selon les préceptes de l'Evangile.* » et aussi : « *utiliser tous les moyens de grâce que Dieu met à notre disposition, notamment la lecture et la méditation de la Bible, les cultes publics et les sacrements...* ».

2 Les parents de conviction baptiste demandent généralement pour leurs enfants une cérémonie de *présentation*. L'article 14 du titre A de la Discipline de l'UNEPREF autorise les Eglises à répondre positivement à cette demande : « *une famille qui ne reconnaît pas la doctrine du baptême des enfants comme biblique peut présenter son enfant à l'Eglise. Cette présentation, faite après accord du Conseil presbytéral, prend la forme d'une prière d'intercession et n'est inscrite sur aucun registre.* Dans un souci d'accompagnement, une démarche analogue peut être proposée en remplacement d'une demande de baptême lorsque les parents ne peuvent pas être considérés comme des « fidèles ».

3 On pourra consulter le cahier *Baptisez-les* aux éditions *Nuance Publications*, ainsi que les articles relatifs au baptême dans la Discipline de l'UNEPREF.

2. La dimension communautaire

L'union avec le Christ est indissociable de l'union avec les autres croyants, avec le corps de Christ. Chaque baptême illustre de façon tangible l'appartenance à la communauté de tous ceux qui participent au seul et même baptême (Ep 4.5). Ainsi, par le témoignage qu'il rend à l'action de Dieu en faveur de son peuple, le baptême est un acte important pour l'unité spirituelle et l'édification de l'Eglise[1].

Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exerguTexte exergue Texte exergue

C'est la raison pour laquelle le baptême n'accompagne pas seulement la démarche personnelle d'un individu à un moment donné mais s'inscrit dans la vie d'une communauté. Sauf cas particulier, il est administré au sein de l'Eglise où la personne vivra son engagement et sa croissance. La célébration du baptême au cours du culte dominical, est un sujet d'action de grâce et de louange pour tous les fidèles.

« Vous êtes le corps de Christ, et vous êtes ses membres, chacun pour sa part. » 1 Co 12.27

3. Immersion ou aspersion ?

Bien qu'incitant à conserver l'usage traditionnel du baptême par aspersion, notre

1 Ep 5.26-27

Discipline n'en fait pas une règle stricte,[1] le mode du baptême n'ayant qu'une importance secondaire. Il est juste de remarquer que le terme « baptiser » ne signifie pas toujours immerger. La Bible, par exemple, parle de baptême pour Noé lors du Déluge[2] et pour le peuple d'Israël lors de la traversée de la Mer Rouge[3] : dans ces deux cas, les personnes concernées n'ont même pas été mouillées !

Le baptême par aspersion illustre mieux l'aspersion avec le sang (qui exprimait l'expiation des péchés du peuple d'Israël lors des sacrifices), ou l'aspersion avec l'eau qui purifie,[4] ou encore l'onction de l'Esprit qui est répandue sur les croyants ou versée dans leur cœur.[5]

L'immersion illustrerait plus l'importance d'être *« enseveli avec Christ dans sa mort »*, le passage de l'ancienne à la nouvelle vie qui caractérise la position du chrétien.[6]

Sacrement ou signe ?

A la suite de saint Augustin, la théologie de la Réforme définit le baptême et la Cène, comme des sacrements, c'est à dire « des

1 *Discipline* de l'UNEPREF, titre A, article 21
2 1 Pi 3.20-21
3 1 Co 10.1-2
4 Ex 24.8 ; Héb 9.19s ; Ez 36.25
5 Ac 2.18 ; Ro 5.5
6 Ro 6.3-9 ; Col 3.1-4

signes visibles d'une grâce invisible ». Ces deux actes ou institutions de l'Eglise ont en commun les caractéristiques suivantes :

- ils ont été institués par Jésus-Christ lui-même ;
- ils renvoient de façon tangible au salut en Christ et aux bienfaits qui en découlent ;
- ils sont des signes visibles de l'appartenance à l'Eglise ;
- ils concernent tous les membres du peuple de Dieu.

Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exergue Texte exerguTexte exergue Texte exergue

Ces deux sacrements étaient préfigurés dans l'Ancien Testament :

- le baptême par la circoncision, qui rappelle l'appartenance au peuple de Dieu et la nécessité de la circoncision du cœur (conversion) ;
- la cène par le repas de la Pâque en Égypte, qui rappelle l'appartenance au peuple de Dieu et le sacrifice d'expiation.

La compréhension catholique romaine des sacrements est sensiblement différente de la nôtre. Pour cette raison, on hésite parfois à utiliser le mot. Le terme souligne néanmoins la dimension de mystère entre le signe visible et la grâce invisible représentée. Le mot « signe », quant à lui, évite la conception quasi magique qui existe parfois.